

Suite à l'Assemblée générale ordinaire du 12 mars 2022, le conseil d'administration s'est réuni le 06 avril et a procédé à l'élection du bureau de l'association.

Le Conseil d'Administration est constitué de 22 bénévoles Merci pour les bénévoles qui renouvellent leur engagement pour 2022/ 2023, bienvenue aux nouveaux bénévoles.

« ELECTION L'UNANIMITÉ du BUREAU »

Présidente : Marie-Pierre LAFARGE

Trésorière : Catherine LAJUGIE

Secrétaire : Marie Andrée BELIVIER

Commission de relecture : Tous les responsables

« ELECTION DES RESPONSABLES DES COMMISSIONS »

Commission : Urbanisme, Cadre de vie

Responsables : Chantal Van Haeke, Brigitte Noël

Commission : Voirie, circulation, stationnement, chemin doux, circulation piétonne et piste cyclable.

Responsables : Philippe Deschamps, Alain Gourio, Philippe Robak.

Commission : Sécurité, Transports, Mobilité.

Responsable : Alain Gourio, Philippe Robak.

Un Conseillé juridique : Jean Pierre Plessiet

Commission : Animations

Un Responsable par porteur de projet

vide grenier : Philippe Deschamps,

Toute l'équipe de bénévoles aides aux manifestations et la distribution des flyers.

Site du Comité

Responsable : Marie Pierre Lafarge. Gestion du site : Ben Vost, Jean Charles Badoche, Patrick Corthondo Diffusion communication : Daniel Gogonet

Elaboration : Publicité / Information / Affiches / Flyers :

Tous les membres bureau et Commission

Maison de quartier responsable technique : Philippe Touze

Club seniors responsable : Marie Andrée Belivier, Marie Pierre Lafarge

Club Initiation Dégustation Présidente Aline Dubos

« Référents »

Relation avec les écoles : Jean Charle Badoche

Relation avec les commerces et centre médical : Philippe Robak

« Délégations »

Comité d'Ecosite de Bourgailh : Brigitte Noël

Comité de la Fédération : Marie Pierre Lafarge Philippe Robak

Comité gestion étude Nature Environnement : Marie Pierre Lafarge

10 bénévoles aidants ponctuellement ;

Le comité est constitué d'un conseil d'administration élu par les membres du comité, qui oriente la politique du comité de quartier et entérine toutes les décisions.

Le bureau met en œuvre les directives et les orientations décidées par le conseil d'administration et les responsables des commissions.

Les responsables de commissions traitent les problèmes et élaborent les dossiers qui seront soumis au conseil d'administration.